

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 19 (1883)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

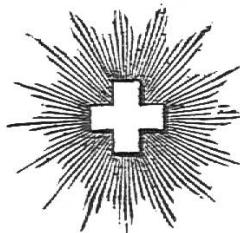
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

15 NOVEMBRE 1883.

XIX^e Année.

Nº 22.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : La pédagogie révolutionnaire. — La cartographie à l'exposition nationale de Zurich. — Réunion des maîtres de gymnastique dans la ville fédérale. — Question d'instruction civique. — Questions proposées à nos collaborateurs et à nos lecteurs. — Correspondance. — De l'origine de la Société pédagogique fribourgeoise. — Nécrologie : Pierre Mérian et Oswald Heer. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Ce numéro est accompagné d'un supplément de 8 pages¹.

'LA PÉDAGOGIE RÉVOLUTIONNAIRE

Sous ce titre qui étonne au premier abord et paraît signifier autre chose que ce que l'auteur entend par ces mots, M. Georges Dumesnil nous donne un livre² très intéressant et très instructif. C'est de l'instruction sous la Révolution qu'il est question dans ces pages.

En commençant, M. Dumesnil a le bon esprit de ne pas nier qu'il y eût, en France, avant la Révolution, une foule d'institutions scolaires, depuis les petites écoles jusqu'aux académies et universités, c'est-à-dire entre autres 60 facultés, 40 académies enseignantes, 600 colléges et tout un service d'instruction primaire, souvent gratuite³. Mais si l'on s'attache à l'instruction primaire et qu'on se demande en quoi elle consistait, la ré-

1. Ce numéro paraît en retard de deux jours, un peu à cause de ce supplément.

2. Delagrave, rue Soufflot, 15. 255 pages.

3. Sous ce titre *L'Instruction populaire en France au moyen âge*, M. Louandre publiait dans la *Revue des deux mondes* un article important où il faisait un tableau des écoles en France au moyen âge, qui diffère considérablement de celui qu'en tracent les écrivains actuels, et dont nous comptons donner un extrait ou un résumé.

ponse sera : lecture, un peu d'écriture, éléments du calcul, beaucoup de catéchisme, de prières, d'instructions religieuses. Voilà pour le programme. Quant à la méthode, c'était plus triste encore : on instruisait les enfants les uns après les autres, sauf chez les frères de la doctrine chrétienne, où leur fondateur, J.-B. de la Salle, avait introduit la méthode, ou plutôt l'organisation simultanée qui occupe tous les élèves à la fois. Que dire des bâtiments d'école, si l'on peut donner ce nom aux mesures affectées à l'enseignement, sinon que c'étaient « des cabanes ou de petits bagnes, » comme les appelle M. Albert Duruy.

La Révolution avait pour mission de changer cela comme tant d'autres choses. Elle commença par ôter l'éducation au clergé pour en faire l'affaire de l'Etat. « La pédagogie nouvelle, disait Mirabeau, doit être celle de la liberté. » Mais s'arrêtant à mi-chemin de l'œuvre réformatrice, le grand orateur ne voulait de la gratuité que pour les élèves qui donnaient des espérances. La Constituante, d'ailleurs, où dominait Mirabeau, n'eut, comme l'avoue M. Dumesnil, pas le temps de faire autre chose que de proclamer de beaux principes ; et la fameuse loi de septembre 1791, ainsi que le mémorable rapport de Talleyrand restèrent une œuvre platonique. Dans ce système, l'instruction n'était pas obligatoire. « La nation offre à tous le bienfait de l'instruction, elle ne l'impose à personne. »

La Législative, ou assemblée législative, avec Condorcet pour législateur scolaire, vit, selon M. Dumesnil, plus haut et mieux que la Constituante. Elle séparait l'Ecole de l'Eglise et adoptait la morale indépendante, mais avec la croyance en Dieu, qui lui donnait une base religieuse. La gratuité était posée en principe, non seulement dans les classes primaires, mais dans les quatre degrés de l'instruction publique qui précédaient la *Société nationale des sciences et des arts*, savoir, les écoles primaires, les écoles secondaires, les instituts, les lycées. La gymnastique, vaguement indiquée dans le plan de Talleyrand, prenait une place nettement tracée dans celui de Condorcet ; mais, comme de juste, la culture du corps était subordonnée à la culture intellectuelle et morale. La liberté de l'enseignement était proclamée comme faisant partie des droits de l'espèce humaine. L'éducation doit être la même pour les hommes et pour les femmes : « L'instruction sera donnée en commun et les femmes ne seront pas exclues de l'enseignement. »

Mais, comme le fait observer M. Dumesnil, l'œuvre pédagogique de la Législative n'eut pas plus d'efficacité que celle de la Constituante.

La Convention, s'inspirant de Condorcet, décidait que la somme de 25 millions serait affectée à l'instruction publique, recommandait l'enseignement mutuel, reconnaissait la nécessité de bons livres élémentaires, voulait l'enseignement laïque et décidait que le payement des instituteurs serait à la charge de l'Etat. Plusieurs rapports et projets furent présentés par le girondin Lantenaz, le jacobin Romme, l'auteur du calendrier républicain, Lakanal, Sieyès, Daunou, Lepelletier de St-Fargeau, Robespierre. Lepelletier aurait voulu en France, comme à Sparte, l'éducation commune des enfants, sans distinction de sexe, de cinq à onze ou douze ans. Ils auraient été élevés dans des établissements qui auraient réuni chacun 4 à 500 enfants, véritables *géôles de jeunesse captive*, selon l'expression de Montaigne ; on les aurait accoutumés au travail des mains.

A côté de ces beaux projets pour l'éducation populaire, on en trouve d'autres, qui ne tendaient à rien moins qu'à l'abolition de la science. C'était déjà en vertu du même raisonnement qu'on envoyait à la mort Lavoisier, le fondateur de la chimie scientifique, en disant : *La République n'a pas besoin de savants*. Le même raisonnement avait été fait en sens inverse par des monarques despotes : *La monarchie a besoin de sujets vertueux, dévoués, et non de savants*. Tous les despotismes se ressemblent.

Mais des décisions et des projets de la Convention, il devait rester peu de chose dans la pratique, et ce peu de chose s'évanouit sous la réaction thermidorienne ou les réactions qui suivirent. Sous Bonaparte, en particulier, l'instruction primaire fait banqueroute.

Pour les détails, M. Dumesnil renvoie à deux ouvrages importants : le *Dictionnaire de pédagogie* de Buisson (article de M. James Guillaume, de Neuchâtel), et le *Vandalisme révolutionnaire*, de M. Despois. Il cite encore André : *Nos maîtres aujourd'hui et nos maîtres hier*.

Nous renvoyons à notre tour au livre de M. Dumesnil, qui ne s'est pas borné à des emprunts.

Somme toute, la période révolutionnaire est plus remarquable par les idées qu'elle a soulevées que par des progrès réels en instruction publique, du moins en ce qui touche l'instruction populaire, car en fait d'instruction supérieure, elle a laissé de véritables monuments ou plutôt des institutions qui sont l'honneur de la France intellectuelle : école normale, école polytechnique, école des arts et métiers, l'Institut de France, etc.

Alexandre DAGUET.

LA CARTOGRAPHIE
A L'EXPOSITION NATIONALE DE ZURICH

La célèbre revue géographique qui paraît à Gotha sous le nom de Petermann et qui en est à son 29^{me} volume, fait un brillant éloge de la cartographie suisse. Voici quelques extraits de l'article relatif à cette partie de notre exposition nationale :

« Dans toutes les expositions géographiques qui avaient eu lieu jusqu'à celle de Zurich, la Suisse, tant au point de vue de la quantité de ses produits que de leur variété et de leur exécution, avait excité une admiration universelle. Il allait dès lors de soi qu'elle offrirait au monde civilisé une brillante image de ses richesses cartographiques dans son exposition nationale de Zurich. Il n'y aurait qu'à parcourir le catalogue du groupe spécial relatif à cette branche du savoir pour se convaincre que l'attente des amis et des connaisseurs de la géographie n'a pas été trompée. Ce catalogue, rédigé par deux professeurs, Amrein-Bühler et Rebstein, n'est pas une sèche indication des objets exposés ; il est destiné à nous faire connaître le développement progressif de la géographie dans le pays et à faciliter aux profanes mêmes un jugement, une appréciation en cette matière. Ce catalogue, qui, plus est, est accompagné d'extraits de la carte de la Suisse d'Egide Tschudi et de plusieurs autres, jusqu'à celle de Dufour et à l'atlas de Siegfried.

« La carte d'Egide Tschudi, est la plus ancienne carte générale de la Suisse. La publication en avait été réclamée au congrès des géographes suisses. Ce vœu s'est réalisé, grâce aux soins de M. Amrein et du colonel et conseiller national U. Meister, au moyen d'une reproduction photolithographique en 10 feuilles et du prix de 10 francs. L'exécution s'en est faite à la lithographie Hofer et Burger à Zurich, d'une façon si remarquable que le bibliothécaire de l'université de Bâle, M. Sieber, à qui l'on doit la découverte de l'unique exemplaire original de cette carte en était au point de ne pouvoir le distinguer de la reproduction. Le papier même a été imité aussi exactement que possible. La première édition de cette carte remonte à l'an 1538. L'orientation diffère complètement de la nôtre, le sud étant placé au haut de la carte. »

La *Revue de Gotha* vante aussi beaucoup les publications du *Club alpin suisse*, ses magnifiques panoramas, ses vues, ses esquisses de cartes, ses gravures sur bois, ainsi que l'activité que déploie cette association dans toutes espèces de domaines : érections de stations météorologiques, de huttes alpestres, travaux de mesurage, descriptions et travaux scientifiques.

Revenant à la cartographie de la Suisse, nous ne pouvons nous défendre d'un grand sentiment de reconnaissance et de respect pour le grand et savant magistrat qui a été à la fois le père de cette partie de la science géographique et de notre histoire nationale, le glaronnais Egide Tschudi. Cet homme hors ligne mérite certainement une des premières places dans notre Panthéon national du XVI^{me} siècle, à côté des Schinner, des Conrad Gessner, des Zwingli, des Glaréan, des Bullinger, des Simmler, des Guillimann, des Plater, etc., etc.

Dans sa revue de l'année 1883, la *Feuille géographique* mentionne plusieurs ouvrages nouveaux, comme la *Figure de la terre* du célèbre professeur viennois Edouard Süss et les travaux du savant zurichois Ziegler, mort il y a peu de temps. Son dernier travail, de 314 pages, a paru à Bâle chez Schwabe et a pour titre : *Un texte géographique pour la carte géologique de la terre* (1883). M. Ziegler donne dans ce livre des aperçus très instructifs sur l'origine et les transformations de la terre.

A. D.

RÉUNION

DES MAITRES DE GYMNASTIQUE DANS LA VILLE FÉDÉRALE

Les maîtres de gymnastique suisses ont eu, à Berne, les 29 et 30 septembre, leur réunion annuelle pour célébrer le 25^{me} anniversaire de la fondation de leur société. Plus de 80 membres ont pris part à la réunion, parmi lesquels sept seulement de la Suisse romande (Neuchâtel et Jura bernois). Comme hôtes étrangers, nous n'avons remarqué que M. le Dr Maul, directeur des cours de gymnastique du grand-duché de Bade, et M. Keller, maître de gymnastique à Karlsruhe.

La distribution des cartes de fête et des billets de logement se fit le samedi de 1 à 3 heures ; l'assemblée assista ensuite aux exercices de gymnastique exécutés par quelques classes de la ville de Berne, sous la direction de MM. Guggisberg, Wiedmer et Hausswirth. Mais, ce qui nous a le plus intéressé, ce sont 32 élèves sourds-muets, de l'asile de Freinisberg qui, sous la direction de leur maître, M. Vollenwyder, ont exécuté des exercices gymnastiques très variés. Les marches et les exercices avec la barre de fer étaient conduits par quatre tambours. Jamais nous n'aurions cru qu'on peut arriver à autant de précision avec des enfants dont les facultés sont souvent peu développées.

A 6 heures, la séance administrative fut ouverte dans la grande salle du Musée, par M. Niggeler, inspecteur de gymnastique du canton de Berne. Après les salutations d'usage et la lecture du protocole, M. Niggeler fit l'historique de la Société des maîtres de gymnastique pendant les vingt-cinq années de son existence. La Société a été fondée à Berne en juillet 1858 ; elle ne comptait à ce moment que 9 membres. Le premier président, Iselin, de Bâle, fut pour ainsi dire le fondateur de la Société. Pendant ces 25 ans, la Société a eu 30 réunions ; elle a traité 58 questions plus ou moins importantes, et l'on peut dire que c'est à son initiative que l'on doit les progrès faits en Suisse pour l'enseignement de la gymnastique, pour la création de places et de locaux appropriés à cet enseignement. La Société a jusqu'ici reçu 218 membres ; 64 sont sortis et 19 sont morts.

Après un petit souper au restaurant Cassani, on décida que la prochaine réunion aurait lieu à Bâle en 1884. On passa ensuite à la critique des exercices exécutés dans la halle de gymnastique de la porte d'Aarberg.

Le dimanche, à 8 heures du matin, la séance est ouverte dans l'Aula de l'école secondaire des filles. M. Félix Schenk, docteur en médecine, lit un excellent rapport traitant des difformités de la colonne vertébrale et de leur

guérison par la gymnastique. L'orateur regrette que certaines difficultés s'opposent à la constatation des diverses difformités de la colonne vertébrale parmi les enfants de nos écoles. Il croit que la proportion peut s'élever jusqu'à 20 %. Le Dr Schenk divise ces difformités en quatre catégories : suites d'inflammation, difformités rachitiques, statiques, habituelles. Il est à remarquer que la gymnastique peut devenir fatale dans certains cas de déviation ; mais l'orateur constate que les maîtres de gymnastique travaillent à faire disparaître et à guérir le plus grand nombre des déviations, celles qui résultent de l'habitude. Le mémoire de M. Schenk a réuni tous les suffrages.

MM. Gelzer, de Lucerne, et Bienz, de Bâle, font rapport sur un livre intitulé : *Ecole de gymnastique à l'usage de la jeunesse suisse*.

La Suisse romande possède une traduction détestable de ce petit manuel. Cette traduction a, paraît-il, été faite par les soins d'un capitaine bien connu par ses écrits sur la chaussure rationnelle. Ce serait le cas de dire : « *Ne sutor ultra crepidam* ». Mais comme une nouvelle traduction est sous presse et que la révision des prescriptions fédérales ne peut guère se faire avant trois ou quatre ans, il est décidé de mettre cette question à l'ordre du jour de toutes les réunions de la Société.

H. GOBAT.

QUESTION D'INSTRUCTION CIVIQUE posée dans le n° 12 de l'*Educateur* : *Les droits de l'homme divisés en droits supérieurs et droits inférieurs*. Cette distinction est-elle fondée ?

Le savant et patriote chanoine Mohr, de Lucerne, qui fut le successeur de l'illustre Albert Stapfer au ministère des sciences, des arts et des cultes de la République helvétique (1800-1801) a pu avec raison distinguer les droits *supérieurs* de l'homme et du citoyen (liberté de penser, de conscience, liberté des cultes et de la presse) des droits qu'il appelle *inférieurs* (sûreté personnelle, liberté individuelle et droit de propriété), car les premiers touchent à ce que l'homme et le citoyen ont de plus précieux, à l'essence même de son être, à sa dignité, à sa personnalité. Ce sont, pour ainsi dire, ses droits moraux et spirituels, tandis que la propriété n'est qu'un *droit sur la matière*. La sûreté personnelle et la liberté individuelle, y compris celle du domicile, ont quelque chose de moins matériel, sans cependant s'élever aussi haut que les droits appelés supérieurs par le noble penseur lucernois. Ce patricien éclairé était un digne disciple de Kant, comme le furent au siècle dernier plusieurs des hommes d'Etat et des ecclésiastiques les plus marquants de la Suisse. Non qu'ils acceptassent tous les principes du grand philosophe de Königsberg, mais ils en avaient adopté le grand principe du devoir et en admiraient la parole mémorable : « Il n'y a pas de plus sublime spectacle pour l'homme pur que le ciel étoilé au-dessus de lui et la loi morale au-dedans de lui. »

QUESTIONS

PROPOSÉES A NOS COLLABORATEURS ET A NOS LECTEURS

pour l'année 1884.

a) Questions de langue.

1. Comment doit se prononcer la lettre *J* (*Ije* ou *Ji*)? — 2. Peut-on dire : *On a été gai hier, on va ce soir au spectacle*, pour dire nous avons été gais hier, et nous allons au spectacle ce soir? — 3. Une foule de gens ont pris la curieuse habitude de mettre dans chacune de leurs phrases le mot *enfin*. Cette manie règne également dans toutes les classes de nos écoles. Comment s'y prendre pour la faire disparaître? — 4. Que pensez-vous du mot *frappamment*, dont se servent des gens cultivés? *Ces deux frères se ressemblent frappamment.* — 5. On persiste à employer la locution *rendu compte* pour *compte rendu*. Cette locution n'est-elle pas vicieuse au premier chef? — 6. En est-il de même de l'expression : une *séance bien revêtue* pour une nombreuse assemblée. — 7. On entend dire aussi : *tentatif* pour tentant, *conséquent* pour important, une *finition* pour une fin, une issue pour une solution, *marier* pour épouser, *de suite* pour tout de suite (style de *Feuille d'avis*). — 8. Quels sont les synonymes du mot *déléateur*? — 9. On dit couramment : Vous viendrez *vers nous* aujourd'hui; il est allé *vers* le directeur. Cette locution est-elle correcte? — 10. Certaines administrations continuent à dire les *astrictions* pour les obligations d'une place. Que pensez-vous de cette locution? — 11. Le mot *après-venant* (*Nach kommen*) est-il français? Exemple : *Nos après-venants penseront-ils comme nous?* — 12. Peut-on dire : Je *viendrai déjà* ou je veux assez le faire, je *n'ai personne vu*? — 13. D'où vient cette affreuse façon de parler : Le professeur m'a récité pour m'a fait réciter? — 14. Le mot *d'institut* peut-il s'employer dans le sens de pensionnat, d'institution? — 15. La locution : *je suis prêt*, pour dire *j'ai fini*, est-elle correcte? — 16. Comment traduiriez-vous en français la phrase suivante de l'*Histoire de la Renaissance*, par *Geiger* : *Der Pabst Leo der Zehnte ist der vahre Träger und Vollender der Renaissance*? — 17. Les mots *reproche* et *rosser* doivent-ils se prononcer comme si l'on prenait un accent circonflexe? — 18. Dans le mot *impôt*, comment doit-on prononcer l'*o*? — 19. Les mots *faute*, *épaule*, *épeautre*, *autre*, doivent-ils se prononcer *fote*, *épole*, *otre*? — 20. Quelle différence trouvez-vous, littérairement parlant, entre les dénominations de poète *populaire* et de poète *national*? — 21. Les étrangers se servent quelquefois du mot *gages* en parlant de professeurs ou de gouvernantes. Doit-on dire : les *gages* d'un professeur, comme on dit les *gages* d'un domestique? Autrement dit, quelle différence faites-vous entre les termes suivants : salaire, gages, traitement, appointements, honoraires, paye, solde, haute-paye.

b) Questions de littérature.

1. Un écrivain célèbre, Maxime Ducamp, a intitulé un de ses ouvrages : *Souvenirs littéraires et de jeunesse*. Aurait-il pu lui donner ce titre plus symétrique, si l'on peut parler ainsi, de *Souvenirs de littérature et de jeu-*

nesse, ou de *Souvenirs juvéniles et littéraires*? — 2. Y a-t-il une incorrection dans ces vers de Racine (*Tragédie de Phèdre*):

“..... Ce héros expiré
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.”

3. Certains critiques, à commencer par notre compatriote Laharpe, le grand aristarque du commencement de ce siècle, ont trouvé que le second vers affaiblissait le premier dans ce passage si connu de la tragédie d'Horace :

Que vouliez-vous qu'il fit contre trois? — Qu'il mourût
Ou qu'un beau désespoir alors le secourût?

D'aucuns ont même prétendu que ce second vers n'était qu'un remplissage. — 4. Peut-on dire un homme fortuné pour un homme riche? — 5. L'admiration pour les rois de la littérature, par exemple les Gœthe, les Hugo, doit-elle aller jusqu'à l'admiration de leurs défauts et à l'engouement des mauvais ouvrages qu'ils ont composés? Cette *Gœthelâtrie* et cette *Hugolâtrie* ne sont-elles pas propres à fausser les idées, à pervertir le goût et la morale? — 6. Quels sont les meilleurs abrégés de l'histoire de la littérature française? — 7. Faut-il encourager la *mauvaise littérature*, sous prétexte de favoriser ce qu'on appelle la *production intellectuelle*?

c) *Questions d'histoire de la Suisse.*

1. Qui était Conrad Scheuber? Pourquoi mérite-t-il une place dans l'histoire de la Suisse au XVI^e siècle? — 2. Quel était le plus grand et le plus noble savant de la Suisse au XVI^e siècle? — 3. Pourquoi la Suisse, quoique dotée de l'unité nationale en 1799, était-elle en réalité plus faible qu'en 1798? — 4. Combien de fois et quand les *Ligues séparées* (Sonderbund) ont-elles mis en péril l'existence de la Confédération? A. D.

CORRESPONDANCE

Des bords du lac de Constance,
26 septembre 1883.

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Notre conférence des maîtres secondaires s'occupe de la question de savoir s'il ne serait pas profitable à l'enseignement public d'enseigner l'*Histoire nationale* en même temps que l'*Histoire générale*, au lieu de les enseigner séparément, comme on le fait chez nous et à Neuchâtel; nous aimerais à connaître votre opinion sur ce point. Quelques mots suffiraient.

« J'ajoute, pour plus de détails, que l'un de nos instituteurs, M. Schelling, maître à l'école réale de St-Gall, a publié un livre, d'après le système proposé et dont la rédaction me plaît mieux que la méthode qui y est suivie. »

Réponse. — Je crains que la réunion projetée des deux enseignements historiques ne soit nuisible à l'un et à l'autre. C'est courir deux lièvres à la fois. Avant de me prononcer définitivement, je tiens à lire l'ouvrage de

M. Schelling, et je vous prie de me le faire parvenir, *contre remboursement*, par un de vos libraires. J'en prendrai alors occasion de traiter la question plus à fond.

J'insérerais avec plaisir les communications qui me seraient adressées sur la question intéressante soulevée par cette correspondance.

A. D.

Lausanne, 29 octobre 1883.

Si je voulais informer vos lecteurs de ce qui s'est passé de plus saillant dans notre canton en matière scolaire, je leur parlerais des nombreuses mutations qui se sont produites à Lausanne depuis tantôt six mois : retraite définitive de M. Delessert de l'enseignement primaire, à l'âge de 80 ans et après cinquante-sept années de service ; nomination de MM. Gagnaux et Roulin à la Commission des écoles de la ville, l'un en qualité de vice-président, l'autre comme secrétaire ; avancement de M. Pelichet, collègue des précédents, nommé instituteur à l'Ecole communale des jeunes filles ; retraite de M. Adolphe Bertholet de ses fonctions de directeur de cette école et son remplacement par M. Louis Dupraz, maître de français et ancien élève de notre école normale. Enfin, je mentionnerais l'arrivée à Lausanne de M. Vittoz, autre élève de cette école, aux fonctions de maître de classe à l'Ecole industrielle cantonale, et l'élection de M. Henri Viret, élection toute récente, à la direction du collège cantonal. L'*Ecole*, recueil pédagogique que vous connaissez, en enregistrant, dans son numéro du 10 septembre, une partie de ces mutations, ajoute celles de M. Girardet, de Goumoëns, nommé au collège d'Aigle, et de M. Logoz, de Cully, au collège de Payerne ; puis l'*Ecole* termine par cette réflexion à l'adresse des membres du corps enseignant primaire qui passent à un degré supérieur : « Si nous mentionnons avec plaisir ces nominations, c'est qu'elles prouvent que parmi les régents il y a encore des travailleurs. »

Le nouveau directeur de notre collège classique, M. Viret, n'est pas un inconnu pour le canton de Neuchâtel, car, si je ne me trompe, il doit avoir été appelé, il y a quelques années, à diriger le collège de la Chaux-de-Fonds. Mais M. Viret ne crut pas devoir quitter notre ville et le collège, où il était déjà en fonctions.

L'autre soir, les sociétés d'étudiants exécutaient un cortège aux flambeaux dans les rues de Lausanne. Précédées de l'excellente musique des pompiers (Union instrumentale) en grand uniforme, elles allaient donner une sérenade au recteur de l'Académie et au corps des professeurs réunis à l'Abbaye de l'Arc. Précédemment avait eu lieu, à l'église allemande, la présentation du nouveau recteur, M. Dandiran, et celle de trois nouveaux professeurs, M. Ferderer, qui vient de quitter la direction du collège pour enseigner le grec et le latin dans les classes dédoublées du gymnase, M. Ermann, qui remplace M. de Senarclens à la chaire de droit romain, et M. Blanc, qui donne des cours à l'école de médecine nouvellement créée.

Vous voyez, Monsieur le rédacteur, que, si le mouvement est la vie, le canton de Vaud et son chef-lieu sont loin de rendre le dernier soupir. Les classes du gymnase ont dû être dédoublées en considération du grand

nombre d'élèves. Les dépenses nécessitées par cette amélioration sont couvertes par des économies réalisées sur certains points de l'administration scolaire, en particulier sur les exercices militaires des écoles cantonales (collège et école industrielle), auxquels les classes supérieures seules participeront dorénavant.

J'oublie sans doute plusieurs choses dans cette sèche nomenclature de faits relatifs à notre activité scolaire ; aussi je prie vos lecteurs de ne pas m'en vouloir, si le temps et la mémoire me font défaut. Une autre fois, je le leur promets, je tâcherai de faire mieux.

E. LUGRIN.

DE L'ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE FRIBOURGEOISE

Question adressée à M. l'abbé Schorderet.

« Cette société, dit le Bulletin d'octobre (XII^{me} année), est née le 15 novembre 1871, dans une assemblée populaire convoquée au lycée par « M. le chanoine Schorderet et présidée par M. l'avocat Wuilleret.

« *Le 6 novembre avait été envoyée aux instituteurs une circulaire secrète pour les engager à demander par pétition la sécularisation de l'enseignement, l'expulsion des maîtres congréganistes, l'expulsion des prêtres de l'école* (page 250). »

Le Bulletin ajoute :

« Un exemplaire de cette circulaire tomba aux mains de M. le chanoine Schorderet, qui ne perdit pas de temps. Sur une simple convocation, 1900 hommes, autorités locales, instituteurs, pères de familles, se trouvèrent réunis au lycée. A la suite de brillants discours de M. Wuilleret, de M. le chanoine Wicky, etc., on décida la création d'une société cantonale d'éducation. »

Nous prions M. le chanoine Schorderet, notre ancien élève, de bien vouloir nous communiquer le texte de cette circulaire, qu'il doit avoir conservée précieusement, afin de nous édifier sur sa provenance et d'en connaître les signatures.

Au nom de la Société romande :

Le rédacteur en chef de l'*Educateur*,

A. DAGUET.

15 octobre 1883.

NÉCROLOGIE

Pierre Mérian et Oswald Heer.

Parmi les illustrations que la Suisse a eu la douleur de voir disparaître de son sol dans le courant de l'année, il en est une que l'*Educateur* n'a pas encore saluée de ses regrets et qui cependant y a les plus grands droits comme professeur universitaire, comme promoteur de la science; c'est PIERRE MERIAN. Né le 20 décembre 1795, d'une de ces familles où les talents sont héréditaires et dont l'importance à Bâle remonte à plu-

sieurs siècles¹, Mérian se faisait déjà connaître en 1821 par un ouvrage considérable sur *la formation des montagnes du canton de Bâle*. En 1824, il était appelé aux fonctions de recteur de l'université qu'il revêtit deux fois depuis, entre autres en 1860, à la célébration du jubilé de 400 ans de cette institution vénérable. D'abord chargé de l'enseignement de la physique et de la chimie, il occupa ensuite la chaire de géologie et de minéralogie et appartenait à cette élite d'hommes éminents qui ont valu une si belle place aux savants suisses dans le monde intellectuel et scientifique proprement dit : Escher de la Linth (fils), Agassiz, Studer, Desor, etc.

Magistrat non moins distingué, Pierre Mérian, comme conseiller d'Etat, a surtout bien mérité de l'instruction publique, à la tête de laquelle il a été placé. Les collections minéralogiques et la bibliothèque ont eu beaucoup à se louer de ses libéralités et de sa direction éclairée. L'homme et le citoyen étaient chez Mérian à la hauteur du savant. Bâle et la Suisse ont perdu en lui un homme de bien et un vrai savant.

L'année 1883 devait être encore fatale à la science dans notre pays et on peut dire dans tous les pays, par la mort d'Oswald Heer, de Zurich, l'auteur de l'*Urwelt in der Schweiz* (le Monde primitif de la Suisse), traduit dans plusieurs langues, de la *Flore baltique*, de la *Flore helvétique*, de la *Flore fossile des régions polaires* et de beaucoup d'autres travaux remarquables.

Joignant l'enseignement public à la science de cabinet, M. Heer a professé la botanique à l'école polytechnique depuis sa fondation et faisait autorité comme entomologiste. Il avait commencé par la théologie et avait été consacré en 1836. Il n'était pas Zuricais comme on le croit, mais Saint-Gallois d'origine et né à Niderutzwyl dans le canton de Saint-Gall.

Notre étonnement a été grand en ne trouvant les noms de Mérian et de Heer ni dans le *Dictionnaire français des contemporains* de Vapereau, ni dans celui de Meyer (*Fach-Lexion*). Le *Dictionnaire italien des écrivains contemporains* de Gubernatis renferme la biographie de Heer, mais le nom de Mérian ne s'y trouve pas au nombre des 71 noms suisses qu'il contient ; c'est-à-dire 71 sur 5,000 noms de tous les pays

A. D.

BIBLIOGRAPHIE

Revue populaire de la Suisse romande.

M. Georges Guillaume, fils du conseiller d'Etat Georges Guillaume, et connu par plusieurs romans populaires dont les sujets sont empruntés à l'histoire nationale, publie une *Revue populaire illustrée de la Suisse romande* qui en est à son second numéro.

1. Le premier des Mérian de Bâle venait de Courroux, près de Delémont. Un Mérian faisait partie des 1500 héros qui succombèrent à Saint-Jacques sur la Birse (1444).

Cette revue est une sorte d'encyclopédie et s'occupe un peu de tout, même de littérature et d'histoire. Cependant, elle revêt plutôt un caractère positif et technique, tempéré toutefois par quelques anecdotes et des nouvelles ; c'est ce qui s'appelle joindre l'*utile à l'agréable*. La *Revue populaire* paraît une fois par mois, avec gravures et vignettes dues à la main exercée des frères de l'auteur, établis à Paris.

Une autre revue nous est envoyée de Paris, c'est le *Monde de la Science et de l'Industrie*, paraissant deux fois par mois. Le fondateur et premier directeur en était M. Adolphe Eggis, demi-frère ou frère consanguin du poète fribourgeois Etienne Eggis. Il a fait place récemment à M. Boucher, de Paris. Cette revue a un caractère scientifique et tient ses lecteurs au courant des nouvelles inventions et découvertes. La feuille en est à sa sixième année.

Le *Journal de la Jeunesse*, publié par Hachette (Paris), qui en est à sa vingt-deuxième année, continue à instruire la jeunesse en la captivant, sans cesser de plaire aux personnes d'âge mûr qui s'intéressent à cette publication de talent et de bon goût. Aux auteurs connus et aimés de tout le monde, aux Jules Girardin, M^{me} de Witt née Guizot, M^{me} Colomb, Louis Rousselet, M^{le} Zénaïde Fleuriot, Ouida (M^{le} de la Ramée, la célèbre romancière) sont venus se joindre une foule d'écrivains nouveaux. Aux récits romanesques ou nouvelles, font diversion les articles d'histoire, de géographie ou de science, les jeux d'hiver ou d'été, sans parler des charades et jeux d'esprit de la couverture, qui contribuent à en faire un des recueils les plus variés.

Livres de lecture pour les écoles primaires, de M. C.-W. Jeanneret, secrétaire du collège de la Chaux-de-Fonds, 1883 (Degré inférieur et degré moyen).

Les *Seconds exercices de lecture*, formant un volume de 224 pages, en sont à leur huitième édition et méritent leur écoulement par le bon choix des matières et l'ordre méthodique qui y règne. Si nous avions quelque chose à y reprendre, ce serait l'emploi de termes techniques qui jurent un peu dans un livre élémentaire, ainsi les termes de *quiescente*, *polygramme*.

La *Patrie*, lectures illustrées, en est à sa seconde édition. C'est un volume beaucoup plus considérable que le précédent, il l'est même un peu trop, à notre avis. La division nous paraît, en revanche, très judicieuse, du moins en ce qui concerne les deux premières parties. Après la famille l'école, après l'école une série de tableaux sur les devoirs ; c'est là l'objet de la première partie. La seconde passe en revue le village, la campagne, les saisons.

La division de la troisième partie est un peu moins naturelle et trahit le désir d'une symétrie plus factice que réelle ; les *traits historiques* se confondent en réalité avec la rubrique *Patrie*. Nous avons une critique plus grave encore à faire et que nous faisons pour la seconde fois. Au lieu de

donner les traits d'histoire comme les auteurs les ont écrits, l'honorable compilateur se croit en droit de les arranger à sa guise et, qui pis est, d'amalgamer des récits divers d'une façon qui ne satisfait ni le sens littéraire, ni le sens historique, tout en flattant médiocrement les auteurs ainsi estropiés¹. M. Jeanneret a trop d'esprit pour ne pas comprendre ces réflexions dictées uniquement par le désir de voir son livre populaire s'améliorer de plus en plus.

Géographie de la Suisse, par Marc Duchosal, régent.

M. Marc Duchosal n'est plus un inconnu pour les abonnés de l'*Educateur*. Un *Cours de géographie à l'usage des classes élémentaires*, publié en 1879, avait déjà trouvé auprès du corps enseignant genevois un favorable accueil. Dans cet ouvrage, le lieu natal est pris comme point de départ. Les cours d'eau, accidents de terrain, routes, villages, en un mot tout ce qui constitue la topographie des environs immédiats, forme la substance des premières leçons ; élargissant ensuite le cercle, l'auteur passe à la description des communes voisines pour finir par celles du canton de Genève tout entier. On le voit, l'enseignement procède du connu à l'inconnu, marche conforme aux principes d'une saine pédagogie.

Une *Géographie de la Suisse*, suite et complément nécessaire de ce premier travail, vient de paraître, honorée de l'approbation de la Société pédagogique genevoise. Le plan est bien conçu et les matières sont judicieusement distribuées. Dans la partie physique, l'orographie, l'hydrographie, la faune, la flore, les minéraux sont successivement traités avec discernement et sobriété. Vient ensuite la géographie politique des vingt-deux cantons. Signalons comme parties neuves dans un manuel élémentaire deux modèles de tableaux synoptiques et un chapitre consacré à l'étude des chemins de fer suisses. Le tout en soixante-cinq leçons et quatre-vingts pages. En outre, chaque leçon est accompagnée de devoirs cartographiques à exécuter par les élèves et de questions variées destinées à compléter et à fixer plus profondément dans la mémoire les notions acquises par l'exposition orale. Traitées de vive voix et par écrit, ces questions pourront donner lieu à la fois à des exercices d'élocution et de rédaction : la langue maternelle n'y perdra rien. Tout est dans tout, disait Jacotot, et M. Duchosal semble être un peu de son avis.

J.-J. DECOR.

Cours de correspondance commerciale, 2^{me} édition, par M. L. Sené, professeur au Gymnase de Genève, prix 50 c., chez l'auteur.

Nous remarquons avec plaisir dans cet opuscule de 32 pages in-8°, une grande concision qui ne l'empêche pas d'être complet, une sobriété n'excluant point la clarté. Sur 121 sommaires de lettres, 32 sont suivis de leur rédaction. La liste complète des abréviations admises dans le style commercial est suivie d'excellents préceptes sur tout ce qui concerne les

1. En passant, nous demanderons à l'auteur pourquoi il écrit *Wenggi* avec deux *g*. Ce nom ne s'est jamais écrit de cette façon.

lettres d'affaires. L'auteur a réussi à faire de son travail un véritable canevas pour celui qui étudie la correspondance commerciale comme pour celui qui l'enseigne. Ce traité est aussi pratique qu'on peut le désirer, car les sujets de lettres se rattachent tous au Cours complet de Tenue de livres annoncé par l'*Educateur*, 1883, n° 7. Un grand nombre de ces lettres se rapportent aux opérations de banque. Enfin, ce qui n'est point à dédaigner pour les instituteurs primaires, le cours de correspondance de M. Sené, leur fournit de nombreux exemples de documents commerciaux, tous empruntés à des opérations commerciales réelles. Les noms propres seuls sont changés.

J.-D. R.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — Jeudi 27 octobre, l'Académie réorganisée s'est ouverte avec solennité dans la salle circulaire du bâtiment où elle est provisoirement installée. MM. Roulet, directeur de l'instruction publique, le pasteur Dubois, recteur pour la seconde fois, et Favre, directeur du Gymnase, ont pris successivement la parole. Le premier a parlé de l'organisation nouvelle ; le second des études scientifiques et littéraires ; le troisième a tracé l'historique du Gymnase. Ces discours seront livrés à la publicité. La cérémonie a été suivie du banquet d'usage, à l'hôtel Bellevue.

— La Commission d'éducation de cette ville vient, à notre avis, d'avoir une excellente idée : elle a institué une *section commerciale*, attachée à la Classe industrielle des garçons, section qui s'est ouverte le 24 octobre.

Les cours obligatoires de la nouvelle institution sont les suivants : bureau commercial, mathématiques élémentaires, législation commerciale, économie politique, calcul mental, allemand, français et calligraphie.

Le pivot de la section est certainement le *Bureau commercial*, qui prend, à lui seul douze heures (sur vingt-sept) et qui, outre la théorie sur les diverses opérations de la comptabilité et du commerce, offrira aux élèves l'occasion de faire beaucoup de pratique. Ainsi, pendant la dernière partie de l'année, les élèves formeront plusieurs maisons de commerce, qui entrent en relations suivies, échangeront une correspondance, recevront et expédieront fictivement des marchandises et feront entre elles des affaires de banque.

La direction du Bureau commercial a été confiée, avec d'autres enseignements, à M. L. Dubois, de la Chaux-de-Fonds, ancien instituteur aux Brenets et ancien élève de l'Ecole de commerce de Lyon, d'où il est sorti à la suite de brillants examens, et les autres leçons seront données par les professeurs les plus autorisés de nos établissements scolaires.

Outre les cours obligatoires, il est recommandé aux élèves de suivre, avec la section industrielle, les leçons d'anglais, d'italien, de géographie, d'histoire naturelle et de dessin. Chaque élève de cette classe paie une rétribution de fr. 25 par semestre. Les élèves s'engagent à suivre régulièrement les cours facultatifs pour lesquels ils se sont fait inscrire et à se présenter aux examens.

Comme on le voit, nous n'avons pas là une *Ecole de commerce* montée de toutes pièces, mais cela viendra peut-être, si comme « au petit poisson Dieu prête vie ». En attendant, nous pourrons répondre affirmativement aux nombreux parents qui, avant de nous envoyer leurs enfants, nous posent cette question préliminaire : « Mon fils pourra-t-il, à Neuchâtel, acquérir les premières notions de la science commerciale ? »

A. BIOLLEY.

BELGIQUE. — Le congrès scolaire s'est tenu cette année à Hasselt, dont l'hôtel de ville a reçu les membres du corps enseignant. Discours du bourgmestre, musique, fêtes dramatiques françaises et flamandes, rien n'a manqué à la solennité. Le premier jour, les instituteurs des deux langues étaient réunis; le second jour ils ont travaillé séparément. Le troisième, ils étaient réunis en assemblée générale sous la présidence de M. Van den Dungen.

On a discuté sur la meilleure méthode de lecture, sur l'enseignement de la morale, etc., etc. Des instituteurs anglais et français assistaient aux séances.

(D'après le *Progrès de Bruxelles*).

ETATS AUTRICHIENS. — L'évêque de Linz a mis au ban de l'Eglise le *Schulverein* parce qu'il professe, dit-il, des tendances socialistes.

A Meidling, un élève de onze ans, nommé Rodolphe Speck, fils d'un lampiste, s'est donné la mort parce qu'il avait un pensum à faire et qu'il s'était attiré une réprimande de sa mère à ce sujet. Celle-ci s'étant éloignée pour un instant, le malheureux enfant s'est pendu à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre, avec la courroie qui servait à attacher ses livres de classe.

ALLEMAGNE. — Le premier cours qui ait été donné pour former des instituteurs appelés à enseigner les travaux manuels s'est ouvert à Weimar, au commencement de septembre. On y a adopté un système qui ne procède, selon le prospectus, ni du système danois ni du système suédois, mais des pédagogues allemands, de Basedow, à Pestalozzi et à Fröbel. Le but essentiel de l'école est la dextérité de la main (*Handfestigkeit*).

Le 25^e congrès des instituteurs allemands, à Brême, recevra communication des travaux ou mémoires suivants :

1^o La question sanitaire à l'école populaire ; 2^o La surcharge à l'école ; 3^o D'où vient que l'école ne réalise pas sa mission ? 4^o L'école et la vie dans leurs relations mutuelles ; 5^o L'histoire et la légende à l'école ; 6^o La poésie lyrique à l'école ; 7^o De l'importance de l'astronomie dans la géographie mathématique.

Ce congrès est divisé en plusieurs sections.

FRANCE. — M. Vialan, instituteur communal, a formé parmi ses élèves une société pour la protection des nids et des couvées en même temps que pour la destruction des insectes nuisibles. Les résultats de cette association fondée depuis quatre ans sont attestés par des chiffres très réjouissants.

PARTIE PRATIQUE

I

FRANÇAIS

DEGRÉ INFÉRIEUR

DICTÉES¹. — A. *L'âne* a quatre pieds ; c'est un quadrupède. Il est plus petit et moins fort que le cheval, mais il est plus robuste. Cet animal est très sobre ; il mange peu et se contente d'une nourriture grossière. Il est précieux aux paysans, qui l'emploient aux travaux de la campagne. C'est lui qui, chaque matin, nous amène le lait avec lequel nous déjeunons.

1. Apprendre à distinguer *et* de *est*.

2. Faire écrire la dictée au pluriel : *Les ânes ont...* jusqu'à *C'est lui*.

Ch. PESSON.

B. *La vigne* est un arbrisseau flexible. — Le vigneron diligent cultive cette plante utile. — Il labourait la terre fertile. — Il arrachait l'herbe nuisible. — Cette vigne produisit du raisin doux. — Le vendangeur actif cueillera la grappe mûre. — Son joyeux couplet égaiera le vignoble voisin. — Le vin nouveau a rempli le grand tonneau.

1. Analyse orale de tous les mots connus de l'élève dans cette dictée.

2. Ecrire dans une première colonne les noms masculins et dans une seconde colonne les noms féminins. Chaque nom sera accompagné de son déterminatif et de son qualificatif.

3. Ecrire au pluriel chacune de ces locutions.

4. Ecrire au pluriel toute la dictée.

5. Conjuguer oralement, puis par écrit, les verbes de la dictée au temps où ils sont employés.

DEGRÉ MOYEN

DICTÉES. — I. Vaud est le quatrième des cantons de la Confédération suisse par son étendue et le troisième par le chiffre de sa population. Comme celui de Berne, il s'étend sur les trois régions qui constituent notre pays. Les Diablerets, massif des Alpes, ont une altitude de trois mille trois cents mètres ; la Dôle, l'une des sommités du Jura, s'élève à mille sept cent vingt mètres, tandis que les points les moins élevés du Plateau ne se trouvent qu'à environ trois cent soixante-dix-huit mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le Rhône, l'Orbe et la Broye arrosent ce territoire sur lequel se trouvent en partie les lacs de Genève, de Neuchâtel et de Morat.

Apre dans les montagnes, le climat est doux dans la plaine et les vallées, surtout au pied des collines du Jorat, couvertes de vignobles, d'amandiers, de figuiers et de toutes sortes d'arbres fruitiers. Le sol produit en abondance les principales céréales, les plantes fourragères, oléagineuses et médicinales. Parmi les minéraux, tous d'un rendement fort restreint, on peut

1. Le maître dictera et expliquera préalablement les mots les plus difficiles ou les moins connus de ses élèves.

citer le fer, le sel, l'asphalte, le grès et le marbre. Yverdon et Lavey ont des sources thermales.

II. Après avoir appartenu aux Romains, qui y rebâtirent *Aventicum*, la contrée formant aujourd'hui le canton de Vaud tomba au pouvoir des Francs ; puis elle fit partie du royaume de Bourgogne transjurane, qui nous a laissé le gracieux souvenir de la reine Berthe. Les ducs de Savoie régiront ce pays de mil deux cent soixante-treize à mil cinq cent trente-six, époque à laquelle les Bernois en achevèrent la conquête. À la fin du siècle dernier (1798), le Pays-de-Vaud forma le dix-neuvième membre de la famille helvétique.

Lausanne, la capitale du canton, bâtie sur trois collines du Jorat, a une population d'environ trente mille habitants. Des jardins et des bosquets gracieux dont elle est entourée, on jouit d'une vue splendide sur le Léman et ses bords.

Les principaux monuments de cette ville sont la Cathédrale, dans laquelle on voit une table de marbre rappelant la mémoire de Davel, « martyr des droits et de la liberté du peuple vaudois » ; le Château, bel édifice surmonté de quatre jolies tourelles ; le Musée des beaux-arts ; l'Académie ; la halle au blé ; le Grand-Pont, mesurant deux cents pieds de longueur, avec de très grandes arches sous lesquelles coule le Flon ; au milieu d'une magnifique promenade, le palais du Tribunal fédéral, etc.

Nous voilà au milieu de l'automne ; nos arbres *sont dépouillés de leurs feuilles*, et leurs grandes branches dénudées semblent autant de bras tendus vers le ciel. *Tous* les meilleurs fruits *ont été vendus* au marché ; avec les fruits ordinaires, les campagnards font de l'excellent cidre qu'ils boiront l'été prochain. C'est au mois de novembre que *commencent* autour de la lampe, bien des travaux utiles et agréables.

Les laboureurs sont au coin du feu, faisant des corbeilles, teillant le chanvre, cassant les noix. Les citadins où sont-ils ? La plupart s'occupent dans leurs ateliers, leurs comptoirs, leurs bureaux ; d'autres lisent, en famille, les derniers livres *qu'ils ont achetés ou qu'on leur a prêtés*. Ici, jeunes garçons et jeunes filles sont occupés à faire *les travaux donnés* en classe ; là, *le frère et la sœur regardent* pour la centième fois les belles images ou les jouets qui ont su les amuser et les instruire en même temps.

Attirer l'attention des élèves sur les règles rappelées par les mots en italiennes. Revue générale des adjectifs et des pronoms déterminatifs.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

DICTÉE.— Qu'y a-t-il, à votre âge surtout, de plus attrayant que la géographie ? Toute autre science vous paraîtrait ennuyeuse ou trop difficile, mais à l'aide de votre manuel et de votre atlas vous avez pu, sans peine, apprendre bien des choses qui vous ont intéressés. Ici, c'était le Volga, le plus grand fleuve de l'Europe, qui va se jeter dans la mer Caspienne par quatre-vingts bouches, après un cours de sept cent trente lieues ; là c'étaient les eaux bouillantes, que lancent par intervalles, à une hauteur prodigieuse, les geysers de l'Islande. En Autriche, vous avez contemplé les magnifiques

stalactites de la grotte d'Adelsberg et les hautes sommités du Tyrol, dépassant douze mille pieds; en Suède vous avez parcouru les immenses forêts de sapins qui couvrent les flancs des Alpes scandinaves. Vous avez, chemin faisant, appris que le Tyrolien et l'habitant de la Dalécarlie s'étaient fait un renom de bravoure et de patriotisme. Et ces endroits devenus célèbres, où se sont livrées de grandes batailles qui ont décidé du sort des nations! Je ne pense pas que vous oubliez les noms de Poltawa, d'Austerlitz et de Sadowa. Cette dernière bataille eut lieu en mil huit cent soixante-six: les Prussiens y défirerent complètement l'armée autrichienne. Quelles que soient, plus tard, vos occupations, cherchez toujours à augmenter vos connaissances géographiques; vous y trouverez plaisir et profit.

Faites une petite composition d'une page sur ce sujet : *L'enfant laborieux.*

ALLEMAND.¹ — Traduire : Ce père-ci. — Cette mère-là. — Notre maison. — Votre sœur. — Quel frère? — Mon cousin est content. — Sa tante est ici. — Aucun plaisir. — Je ne suis pas jeune. — Nous sommes âgés. — Quelle tâche! — Ma porte. — Son livre est petit, mais il est bon.

Mein Heft ist gross, aber es ist nicht hübsch. — Deine Schwester ist nicht fleissig, aber sie ist krank.

Conjuguer au présent le verbe *sein* et ajouter un adjectif à chacune des trois personnes, au singulier et au pluriel.

ÉCOLES SECONDAIRES (Dictée)

L'*Histoire grecque*, que nous avons étudiée ensemble, vous a enseigné bien des choses qui ont captivé votre attention. Témoin la guerre de Troie, dans laquelle les malheureux Troyens, après s'être défendus pendant dix ans, et quelle que fut leur bravoure, quelque terribles que fussent leurs sorties, succombèrent sous les coups répétés de l'armée d'Agamemnon; témoin encore le combat des Thermopyles, où les trois cents Spartiates de Léonidas soutinrent, durant une journée tout entière, le choc de plus de deux cent mille Perses. Accablés par le nombre plutôt que vaincus, les Grecs périrent tous, excepté quelques Thébains, sans qu'un Thespien ou un Spartiate échappât. Dans l'antiquité, avons-nous vu, les généraux mêmes combattaient aussi bien que les simples soldats. Epaminondas et Miltiade ne furent-ils pas grièvement atteints et ne sont-ils pas morts des suites de leurs blessures? En étudiant l'histoire, les bons élèves se sont dit: « Il ne faut pas que nous oublions les dates autour desquelles se groupent les événements importants ». C'est pourquoi ils sauront vous dire, sans la moindre hésitation et sans le moindre embarras, que la bataille navale de Salamine eut lieu l'an quatre cent quatre-vingt avant notre ère.

Antoine AUVERGNE.

(1) Cet exercice a été donné à une classe de 35 élèves, dont la moyenne d'âge est 11 ans. Ils avaient reçu trois leçons d'une heure, par semaine, pendant 2 mois, soit 24 leçons. Les premières heures ont été consacrées à l'étude des caractères gothiques (écriture et lecture). Les élèves ont en mains les *Éléments de langue allemande* de MM. Krauss et Revaclier. — Notation : Faute de grammaire : 2 f.; d'usage, 1 f.; accent ou majuscule, demi-f. Le 1^{er} élève a fait une demi-f., le 5^{me} 3 f., le 10^{me} 5 f., le 15^{me} 9, le 20^{me} 12, le 25^{me} 15 et demie, le 30^{me} 21, le dernier 38. Le total des fautes a été de 461, donnant une moyenne de 13 6/35 fautes par élève.

DICTÉE ORTHOGRAPHIQUE

Donnée aux examens pour l'obtention du brevet primaire neuchâtelois.

(Octobre 1883.)

Un jour de foire¹

Ma ville natale, tout² ensoleillée lorsque je l'ai quittée, hier soir mouillée, avec quelques pâles falots³ soulignant, le long des remparts, la demi-obscurité⁴ des promenades, m'a fait de prime abord⁵ une réception et un accueil que j'ai trouvés bien maussades⁶. Il fallait donc qu'elle se rat-trapât⁷ pour reconquérir mes sympathies d'autrefois, et, en effet, ce matin, j'ai dû comprendre que cette attitude, cet air refrogné⁸ d'hier n'était qu'un raffinement⁹ de coquetterie, car c'est jour de foire, paraît-il¹⁰.

Dès le point du jour, les boutiques s'ouvrent sur la rue aux aspérités aiguës¹¹, encore toute luisante¹² de l'averse. De tous les coins, par les sentiers en zigzags¹³ descendant des flancs abrupts¹⁴ des coteaux¹⁵, c'est une procession inusitée de bêtes et de gens, hommes, femmes, enfants même, semblable à celle que, dans la semaine de Noël, échelonnent¹⁶ les jeunes garçons sur le penchant de leurs Alpes minuscules faites de galets¹⁷ et de mousse¹⁸. Chaque village a sa caravane¹⁹ : charrettes et mulets chargés des produits que la terre et le soleil ont fait s'épanouir ; bœufs accouplés marchant tête basse sous le joug en bois que lient solidement à leurs cornes des courroies²⁰ de cuir ; bourriquets²¹ portant les paysannes tout² endimanchées qui, à leur bras²² ont suspendu un panier d'œufs frais ; moutons effarés qui s'embarrassent dans les cailloux des chaussées et qu'il faut pousser du genou ; et la troupe indisciplinée des porcs toujours prêts à une prompte fuite ; et les chevreaux²³ dont la corne, commençant à poindre, ébouriffe²⁴ les poils de leurs fronts têtus²⁵.

Toutes ces marchandises seront échangées contre de bons écus sonnants dont quelques-uns deviendront le lot des cafés qui ont mis des rideaux neufs à leurs devantures lavées²⁶ ; des antiques auberges, depuis la veille parfumées de la grasse et appétissante vapeur des daubes ; de tous ces marchands forains, drapiers de grand chemin²⁷, quincailliers²⁸ de carrefour²⁷ qui, parmi les sacs de blé et d'épeautre²⁹, les fruits, les gruyères et les cantals³⁰, ont envahi tous les interstices de la place du marché.

Ce sera fête jusqu'au soir ; au crépuscule une cohue serrée remplira les rues au-dessus desquelles semble³¹ planer, avec quelques notes stridentes et criardes, un long bourdonnement d'abeilles. Peu à peu les cris se seront perdus dans l'éloignement, le silence sera descendu sur la petite ville, qui, tout émotionnée des événements de la journée, toute fatiguée du brou-haha dont ses oreilles auront été frappées, s'endormira d'un sommeil de plomb.

1. Dictée tirée du *Gil Blas*, journal français. — 2. On a encore mis un *e* muet aux *tout* placés devant une voyelle, comment cela se peut-il ? — 3. Non avec deux *l*. — 4. Un trait d'union. — 5. Pas de trait d'union. — 6. Le pluriel est de rigueur à cause de la conjonction *et*, mais la faute n'a pas été comptée. — 7. Ce mot ne prend pas deux *p*. — 8. Au singulier ; on dit également *renfrogné*. — 9. Deux *f*, ainsi que les mots de la même famille : raffinage, raffiné, raffinerie et raffineur. — 10. Un circonflexe. — 11. Le tréma doit être sur l'*ë* — 12. Pas de faute comptée à ceux qui ont mis le pluriel. — 13. On a compté une demi-faute à ceux qui ont écrit en deux

mots. — 14. On prononce *abrute*. — 15. Pas de circonflexe sur l'*o* mais bien au mot côte. — 16. On a expliqué aux aspirants qu'il s'agit ici d'une allusion aux amusements des enfants qui reçoivent des boîtes de joujoux à Noël, mais pourquoi quelques-uns ont-ils laissé le verbe au singulier ? — 17. Pas deux *l*. — 18. *Mousses* aurait tout un autre sens. — 19. Pas deux *n*. — 20. Deux *r* ainsi que tous les mots dérivant de *corium*, cuir : corroyer, corroyeur, corroierie, corroi, etc. — 21. Deux *r* ainsi que bourrique. — 22. Comme il n'y a qu'un panier, il ne s'agit que d'un bras non plus. — 23. Quelques-uns ont écrit ce mot comme levraut. — 24. Le sujet étant *la corne*, ce verbe doit être au singulier. — 25. Pas compté la faute pour le singulier. — 26. Non plus. — 27. Non plus pour le pluriel. — 28. Ce mot a été généralement mal écrit. — 29. On a omis l'*e* de la seconde syllabe. — 30. Pour ces deux mots, voir *Grammaire usuelle de la langue française*, par M. C. Ayer, 2^{me} édition, page 52, dernière ligne. — 31. Le sujet est *un long bourdonnement*, cependant quelques candidats, mal avisés, ont mis le verbe au pluriel.

Sur 31 aspirants et aspirantes, trois ont obtenu la note maximum, 10 ; six la note 9 ; huit la note 8 ; cinq la note 7 ; cinq la note 6. Quatre aspirantes, dont trois d'origine allemande, sont seules descendues au-dessous du chiffre 6, dernière limite pour l'obtention du brevet de 1^{er} degré.

A. B.

DE L'EMPLOI DES QUATRE TEMPS DU MODE DU SUBJONCTIF¹

S'il n'y a pas de question de syntaxe qui n'offre en français ses difficultés, il n'y en a pas, à notre avis, de plus épingleuse que celle qui traite de l'emploi des temps du subjonctif.

A la vérité, on pourrait nous objecter qu'à cet égard l'oreille est généralement un guide assez sûr. Nous en convenons, mais en revanche combien souvent ne laisse-t-elle pas dans la plus complète incertitude, et, vu la diversité des terminaisons des temps de ce mode, dans les verbes réguliers aussi bien que dans les verbes irréguliers, combien souvent ne nous voyons-nous pas exposés à confondre dans leur emploi le mode de l'indicatif avec celui du subjonctif !

Les quatre temps du subjonctif présentant l'action exprimée par le verbe comme *incertaine*, *douteuse*, *dépendante*, figurent nécessairement dans les phrases subordonnées, où ils se trouvent sous la dépendance d'une expression de la proposition principale, qui non-seulement requiert l'emploi de ce mode, mais qui fixe même celui de ses temps qui doit figurer dans la phrase.

Quand, par exemple, on dit : Il faut que nous leur *écrivions*, le verbe *écrire* de la phrase subordonnée est au subjonctif, parce qu'il est sous la dépendance du verbe impersonnel *il faut*, et il est au présent du subjonctif parce que *il faut* est au présent de l'indicatif ; si ce dernier verbe était à un autre temps, comme par exemple à l'imparfait ou au conditionnel, le verbe *écrire* devrait être à l'imparfait du subjonctif : il fallait, il faudrait que nous leur *écrivissions*.

Les nombreuses expressions — nous en avons compté 140² — qui prescrivent l'emploi du subjonctif sont soumises à *huit* règles générales qui, malheureusement, ont presque toutes leurs exceptions. C'est ainsi

1. Extrait de la grammaire inédite de F. Schwiedland de Neuchâtel, professeur émérite à Buda-Pesth et officier d'Académie en France.

2. En donnant ce chiffre de 140, nous n'avons aucune prétention à l'infalibilité, nul doute qu'en comptant mieux on n'en trouvât davantage ; nous n'avons voulu que donner une idée *approximative* du nombre des expressions qui régissent le subjonctif.

que l'une d'elles prescrit l'emploi du subjonctif après les verbes qui expriment la pensée ou la parole, mais seulement quand ils sont employés interrogativement ou négativement. Conséquemment il faudra dire : *Croyez-vous qu'il parte?* mais s'il arrive que celui qui parle, au lieu d'être dans l'incertitude, n'adresse cette question que pour s'enquérir de l'avis de celui à qui il parle, il devra dire : *Croyez-vous qu'il partira?*

Bien que la proposition subordonnée soit généralement rattachée à la principale par la conjonction *que*, il ne faut cependant pas croire qu'elle exerce la moindre influence sur l'emploi du subjonctif; elle ne l'exige que quand elle vient à remplacer une des trente-cinq conjonctions qui régissent ce mode, comme quand on dit : *Partez avant qu'il vienne et qu'il sache que vous êtes ici*; phrase dans laquelle *que* n'exige le subjonctif que parce qu'il remplace *avant que* qui régit ce mode.

Les *huit* règles qui prescrivent l'emploi du subjonctif sont les suivantes :

PREMIÈRE RÈGLE : La première classe de verbes qui régissent le subjonctif comprend ceux qui expriment la volonté, comme *vouloir, commander, ordonner, exiger, demander, désirer, souhaiter, prier, supplier, permettre, souffrir, défendre, consentir, préférer, aimer, aimer mieux, trouver bon, trouver mauvais, juger à propos, avoir l'intention*, ainsi que *mériter, valoir mieux, comprendre et concevoir*, quand ces deux derniers signifient *ne pas s'étonner* :

Souffrez qu'on vous contredise. Il défendait qu'on lui répliquât.

Quand il parle, il exige qu'on se taise.

Je comprehends (je conçois) que vous songiez à partir.

Je consens que mes ouvrages meurent, mais je veux que vous viviez (d'Alembert).

Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla (Montesquieu).

Obéis si tu veux qu'on t'obéisse un jour (Voltaire).

Aux verbes qui expriment la volonté, il faut ajouter *dire, écrire, répondre, entendre, crier, prétendre*, quand ils expriment un ordre :

Ecrivez-lui qu'il vienne. Répondez-leur qu'ils prennent patience. J'entends que tu partes.

Dans le cas contraire, c'est l'indicatif qu'ils régissent :

Il écrit qu'il arrivera demain. J'entends qu'on fait du bruit.

Et comme il peut arriver que ce ne soit que par rapport à l'un ou à l'autre des verbes qui les suivent qu'ils expriment un ordre, il est naturel qu'il n'y aura que ces verbes là qui figureront au subjonctif :

Il me dit que je devais songer à me convertir, que je faisais une idole de ma fille, qu'enfin je songeasse à moi (M^{me} de Sévigné).

Les soldats *criaient* qu'on les *menât* au combat, qu'ils voulaient venger la mort de leur père, qu'on les *laissât faire*, qu'ils étaient furieux (M^{me} de Sévigné).

Exception. Font exception à cette première règle tous les verbes qui expriment un ordre donné par un tribunal, et sur la réalisation duquel il ne peut y avoir de doute, comme *ordonner, exiger, arrêter, décider, résoudre, décréter et convenir* dans le sens d'être *d'accord*. Dans ce cas, le verbe de la proposition subordonnée se met au *futur*, quand celui de la principale

pale est au présent ou au futur, et au *conditionnel* quand le premier est à un temps passé.

Le tribunal *arrête* que les voleurs *seront* pendus.

Le tribunal *décida* que les condamnés *seraient* déportés.

(*A suivre.*)

II

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

I

Solutions des problèmes proposés dans le numéro du 15 octobre.

1. — On donne la durée du jet (5 sec.). L'angle α étant supposé égal à 45° , la formule

$$2t = \frac{a}{g} \sqrt{2}$$

fournit le moyen de trouver la vitesse initiale a . En remplaçant $2t$ par 5 dans

$$a = \frac{2tg}{\sqrt{2}},$$

on obtient

$$\frac{5 \times 9,804}{\sqrt{2}} = 34^m,66.$$

La vitesse initiale étant connue, l'amplitude du jet sera trouvée au moyen de la formule

$$e = \frac{a^2}{g}.$$

En remplaçant a^2 et g par leurs valeurs on a

$$\frac{(34,66)^2}{9,804} = 122^m,55.$$

Pour calculer cette amplitude sans l'intermédiaire de la vitesse initiale il faudrait, dans la formule

$$e = \frac{a^2}{g},$$

remplacer a par sa valeur $\frac{2tg}{\sqrt{2}}$, et l'on aurait

$$e = \frac{(2t)^2 g^2}{(\sqrt{2})^2 g} = \frac{(2t)^2 g}{2};$$

ce qui nous donne $\frac{(5)^2 \times 9,804}{2} = 122^m,55.$

2. — Nous connaissons l'amplitude $e = 3200 \text{ m}$. La formule

$$e = \frac{a^2}{g}$$

donnera la vitesse initiale, soit $a = \sqrt{eg}$;

donc $a = \sqrt{3200 \times 9,804} = 177^{\text{m}},12$.

Cherchons en second lieu quelle a dû être la pression nécessaire pour communiquer cette vitesse au boulet. Nous connaissons le chemin parcouru (10^{m}) et la vitesse acquise ($177^{\text{m}},12$) au sortir de la bouche à feu. Prenons la formule générale

$$v^2 = 2ge,$$

dans laquelle g est maintenant l'inconnue, que, pour cette raison, nous changerons en f . Mais

$$f = \frac{v^2}{2e};$$

d'où $f = \frac{(177,12)^2}{2 \times 10} = 1568^{\text{m}},57472$.

Ces valeurs de g et de f représentent des mètres. Donc autant de fois $9^{\text{m}},804$ sont contenus dans $1568^{\text{m}},57\dots$, autant de fois la pression devra être plus grande que le poids du boulet. Nous aurons donc pour la pression cherchée :

$$908 \times \frac{1568,57472}{9,804} = 145274 \text{ kg.}$$

Ce résultat est encore bien au-dessous de la réalité, car nous n'avons tenu aucun compte de la résistance de l'air et nous avons supposé que le projectile avait été lancé dans la direction la plus favorable pour atteindre le point le plus éloigné. Des expériences ont démontré que la pression exercée par une charge de poudre aussi forte peut atteindre 2,500 kilogrammes par centimètre carré.

L.-A. GROSCLAUDE.

II

Exercices sur la règle de trois et les rapports.

1° ÉCOLES PRIMAIRES

1. — **1425 Kg.** 6 Hg. de sucre ont coûté fr. **1069,32**; que coûterait une caisse de cette marchandise pesant net **282 Kg.** 4 Dg.? (Rép.: fr. **267,93 $\frac{4}{5}$**)

2. — Un train parcourt **40 Km.** 25 Dm. en **1 h. 20 min. 30 sec.**; en combien de temps franchira-t-il une distance de **22 Km.** 9 Hm.?

(Rép.: **45 min. 48 sec.**)

3. — Un paysan a labouré les $\frac{3}{8}$ de son champ en **$4\frac{1}{2}$ jours**. Au bout de combien de jours aura-t-il labouré les $\frac{7}{8}$ de ce champ? (R.: **$9\frac{1}{3}$ jours**)

4. — Le **13 octobre**, sur le marché de Genève, le blé se vendait au prix moyen de fr. **25,50** les **100 Kg.**; le prix du seigle était à celui du blé

comme 4 est à 5 et à celui de l'avoine comme 4 est à 3. Quels étaient les prix du seigle et de l'avoine ? (Rép. : 1^o fr. 20,40 ; 2^o fr. 15,30.)

5. — Un boucher paye fr. 515,70 pour un bœuf pesant 382 Kg., et 252 fr. pour une vache du poids de 280 Kg. Chercher le rapport entre le prix du Kg. de bœuf et celui du Kg. de vache ? (Rép. 3 : 2.)

6. — 48 ouvriers peuvent creuser un canal en 60 $\frac{3}{4}$ jours ; combien d'ouvriers faudrait-il prendre de plus pour exécuter ce travail en 36 jours ? (Rép. : 33 ouvriers.)

2^o ÉCOLES SECONDAIRES

7. — En continuant à donner à ses chevaux leur ration ordinaire un voiturier n'aura plus de foin au bout de 18 jours ; à combien doit-il réduire cette ration s'il veut faire durer sa provision de foin 6 jours de plus ?

(Rép. : Aux $\frac{3}{4}$.)

8. — Un bateau parti du port *B* à 11 h. 25 min. du matin arrive au port *D* à 1 h. 2 $\frac{1}{2}$ min. de l'après midi. 25 $\frac{1}{2}$ minutes plus tard arrive un autre bateau qui a quitté le port *B* 45 minutes après le départ du premier. Dans quel rapport sont les vitesses de ces bateaux ? (Rép. 4 : 5)

9. — 10 ouvriers travaillant 9 heures par jour labourent en 13 jours 3 heures un champ carré de 8 Dm. de côté. Combien d'ouvriers, travaillant 8 $\frac{1}{2}$ heures par jour, faudrait-il pour labourer en 15 jours un champ long de 9 Dm. et large de 68 mètres ? L'activité des ouvriers employés dans le premier champ est à celle des autres comme 8 est à 9. (Rép. : 8 ouvriers)

10. — Un fabricant occupe deux groupes d'ouvriers : le premier, composé de 8 hommes et de 2 femmes, fait mètres 901,6 d'ouvrage en 39 $\frac{1}{5}$ jours ; le second, où se trouvent aussi des hommes et des femmes, fait 775,5 mètres de ce même ouvrage en 35 $\frac{1}{4}$ jours. Comment le second groupe peut-il être composé, l'activité d'une ouvrière étant à celle d'un ouvrier comme 3 et à 5 ?

(Trois solutions : 7 hommes et 3 femmes ; 4 h. et 8 f. ; 1 h. et 13 f.)

III

COMPTABILITÉ

POUR LES MAITRES

A passer comme articles du Journal, puis du Grand-Livre, de MM. André Beau et C^e, à Genève, les opérations suivantes :

Le 1^{er} avril 1861¹, MM. A. Beau, C. Niger et Dargencour se libérèrent à l'égard de leur société, par un paiement en espèces, du solde de leurs mises, savoir : M. Beau, de fr. 25000 ; M. Niger, de fr. 12500 ; M. Dargencour de fr. 7500.

Le 1^{er} juillet 1861, MM. Beau et Dargencour autorisent M. Niger à retirer de sa mise dans la maison fr. 5000. — Le même jour, ces trois associés encaissent chacun, par leurs Comptes de Levées, le 5 % de leurs mises primitives engagées au 1^{er} janvier c^t, soit, en total fr. 4500.

Louis SENÉ.

1. Voir *Educateur*, page 159.